



**Vide-greniers sur le Port de Plagne à Saint André de Cubzac
de 6 heures à 21heures**

l'ouverture au public se fera de 8H à 18H.

2€ le ML, professionnels et particuliers

Inscription obligatoire

Bulletin d'inscription ci après

Règlement intérieur

- Les stands seront installés sur le site du Port de Plagne
- Si Véhicules sur stand minimum de 5 mètres
- La réservation sera effective dès réception de l'attestation - inscription, d'un chèque (2€ x ...mls) libellé à l'ordre de « Club Nautique Cubzaguais », la photocopie recto verso de la pièce d'identité, la photocopie de la carte grise du véhicule, la photocopie de votre attestation d'assurance Responsabilité Civile, à l'adresse suivante :

**Club Nautique Cubzaguais
quai Laurent Coureaud
33240 Saint André de Cubzac**

- L'installation des exposants se fera à partir de 6H dans l'ordre d'arrivée.
- Le démontage des stands ne pourra s'effectuer qu'à partir de 18H et ce pour des raisons de sécurité.
- Les véhicules doivent impérativement quitter les allées avant 8H et rejoindre le parking réservé aux exposants.
- Les véhicules ne pourront pas circuler durant les heures d'ouverture aux public (8H-18H.)
- Chaque exposant est responsable de la sécurité de son stand et respectera la propreté des lieux.
- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. En cas de perte, vol, casse ou autre détérioration, l'association « Club Nautique Cubzaguais » décline toute responsabilité.
- Sont interdits à la vente : les objets neufs, les armes à feu en état de fonctionnement, les produits alimentaires, les animaux et les bouteilles de gaz.
- Les chiens sont admis mais tenus en laisse, exceptés les chiens de 1ère catégorie.
- **En cas de désistement, d'absence ou d'intempéries aucun remboursement ne sera effectué.**